

obéir en tout, et notamment de porter les bas de drap, la soutane cousue et agrafée par devant, et d'adopter la nouvelle méthode de lecture. Et, comme l'on se propose de remettre à MM. les vicaires généraux une pétition pour obtenir le maintien de l'ancien ordre de choses, nous vous prions de nous permettre d'en faire une en sens contraire. » Le Père Champagnat fut extrêmement consolé des bonnes dispositions de ces frères et de la démarche qu'ils faisaient auprès de lui. Il leur en témoigna sa satisfaction, loua leur bon esprit et leur soumission ; et après un instant de réflexion, il leur dit : « Laissez-moi quelques heures seul, afin que j'examine devant Dieu ce que vous devez faire ; priez vous-mêmes pour que le Saint-Esprit m'éclaire et m'inspire ce que je dois vous conseiller. Je vous ferai appeler quand j'aurai examiné cette affaire. » Dans l'intervalle, le frère qui avait provoqué la démarche que nous venons de raconter, rencontra un frère ancien qui s'était laissé séduire et qui avait écrit et signé la pétition, et l'apostrophant d'un ton d'autorité : « Eh quoi ! mon frère, lui dit-il, vous ne rougissez pas de la conduite que vous tenez ? N'avez-vous pas honte de suivre le parti des novateurs, vous qui êtes des anciens et qui devriez donner l'exemple de la docilité, de la parfaite soumission ? Voulez-vous donc faire mourir de chagrin notre bon Père ? Si vous saviez quelle peine vous lui faites, vous n'agiriez pas ainsi. Je vous préviens que vous rendrez compte à Dieu du scandale que vous donnez. » Ces paroles furent un coup de foudre pour le coupable, qui ne s'était laissé entraîner que par trop de bonté et de simplicité. « Ce que nous faisons, répondit-il, afflige donc beaucoup le Père supérieur ? — Sans doute que cela l'afflige ; il n'en peut ni boire ni manger. Ne vous êtes-vous pas aperçu qu'il n'était pas à dîner ? — Où était-il ? — Dans sa chambre, pleurant le scandale que vous causez. » Le bon frère, atterré par ce discours, ne balança pas un instant à réparer sa faute. De ce pas, il va trouver le Père Champagnat, se jette à ses pieds, lui demande pardon, et proteste qu'il est

disposé à donner la satisfaction qui sera jugée nécessaire. Quelques heures après, il demandait pardon à toute la communauté réunie au réfectoire pour le souper, et protestait de nouveau de sa soumission entière à toutes les volontés de son supérieur. Ce changement inattendu et cette réparation publique étonnèrent tout le monde et surtout les signataires de la pétition ; mais les chefs, au lieu d'en être touchés, ne firent qu'en rire ; ils traitèrent cette action de faiblesse de caractère, de bassesse d'esprit, et se confirmèrent de plus en plus dans les sentiments d'insubordination qui les animaient. Cependant, cette conversion mit la division dans le parti ; ceux qui s'étaient laissé entraîner par faiblesse, ceux surtout qui avaient signé sans connaissance de cause, se détachèrent du parti, et plusieurs même demandèrent publiquement pardon de leur faute. D'un autre côté, l'on apprit que MM. les vicaires généraux venaient d'être appelés subitement à Lyon et qu'ils ne viendraient pas à l'Hermitage.

Les choses en étaient là, quand le Père Champagnat, qui avait pris un jour pour réfléchir, fit appeler la troupe d'élite qui avait protesté de son obéissance, et lorsque ces frères furent devant lui, il leur dit : « Ce ne fut qu'après avoir longtemps consulté Dieu que je résolus, l'an passé, de changer votre chaussure ; depuis lors, j'ai encore prié, réfléchi, consulté des personnes sages ; or, les prières, les réflexions, les consultations et l'expérience que j'ai voulu faire moi-même de ces bas, tout tend à me confirmer dans ma résolution. Aujourd'hui, je suis tellement convaincu que la volonté de Dieu est que les choses soient ainsi que rien ne pourra me faire changer. La conduite que les frères viennent de tenir m'a profondément affligé ; mais elle ne m'a pas même fait naître la pensée de céder en rien à leurs instances ; bien plus, je suis déterminé à renvoyer tous ceux qui ne voudront pas se soumettre. Voici donc ce que vous allez faire. Vous dresserez un autel dans la nef de la chapelle, près de la muraille qui est du côté du midi ; sur cet autel, que vous

décorerez avec soin, vous placerez la statue de la sainte Vierge au milieu d'un grand nombre de bougies. Vous ferez en sorte que personne ne s'aperçoive de ces préparatifs, et pour cela vous tiendrez la porte de la chapelle fermée. Le soir, à huit heures et demie, au moment où nous nous rendrons à la chapelle pour la visite au Saint Sacrement, vous aurez soin que toutes les bougies de l'autel que vous allez élever soient allumées; et, lorsque tous les frères seront entrés, l'un de vous me demandera, à haute voix et au nom de tous les autres, les bas de drap, la soutane agrafée et la nouvelle méthode de lecture. Mettez votre demande par écrit, et vous me la montrerez avant de la lire. » Tout se fit selon ces prescriptions et sans bruit; de sorte que personne dans la maison n'eut connaissance des préparatifs de la cérémonie. Le soir, après la lecture du sujet de méditation, la communauté, selon son habitude, se rendit à la chapelle pour adorer le Saint Sacrement. La surprise fut générale, lorsqu'on vit l'autel et l'illumination; chacun se demandait en soi-même ce que cela signifiait et ce qu'on allait faire. Quand la communauté eut adoré le Saint Sacrement, le Père Champagnat, qui s'était mis à genoux sur les marches du maître-autel, se leva et se tourna du côté des frères. Alors, un des anciens frères s'étant avancé, se mit à genoux devant lui, et fit la demande en ces termes : « Mon Révérend Père, profondément affligés de ce qui se passe dans la maison, et voulant toujours marcher dans la voie de l'obéissance et de la soumission la plus parfaite, nous nous jetons à vos pieds pour vous exprimer notre douleur sur les scandales qui viennent d'avoir lieu parmi nous, et pour vous manifester la disposition où nous sommes de nous montrer à tout jamais dociles à toutes vos volontés. En conséquence, prosternés ici devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en présence de Marie, notre divine Mère, nous vous demandons les bas de drap et la soutane cousue et agrafée par devant, vous promettant de les porter toute notre vie. Nous vous promettons aussi de

suivre dans l'enseignement les règles que vous nous avez tracées, et particulièrement d'employer la nouvelle prononciation des consonnes, et enfin, de n'avoir sur ces choses surnommées et sur tout le reste d'autre volonté que la vôtre. »

Quand le frère eut fini, le Père Champagnat dit d'une voix forte : « Eh bien! que ceux qui veulent être de bons religieux et de véritables enfants de Marie passent ici, à côté de leur divine Mère. » Montrant avec la main l'autel de la sainte Vierge auprès duquel il invitait à passer, et répétant de nouveau les mêmes paroles : « Que tous les enfants de Marie, dit-il, passent ici, à côté de leur Mère. » En un clin d'œil, tous les frères se précipitent du côté de l'autel de la sainte Vierge, et se pressent à ses pieds les uns contre les autres; de sorte qu'il ne resta du côté opposé que quelques frères qui n'avaient pas bien compris de quel côté ils devaient passer, tant ils étaient saisis d'étonnement et d'effroi. Mais le Père Champagnat ayant ajouté : « La place des enfants de Marie est ici, à côté de son autel, et celle des rebelles est là, contre cette muraille. » Pour le coup, il ne resta du côté des rebelles que les deux chefs qui, se tenant assis l'un à côté de l'autre, suivaient d'un regard sinistre la scène qui se passait sous leurs yeux. Le Père Champagnat, leur adressant directement la parole, leur demanda s'ils voulaient rester à cette place; ils répondirent froidement : Oui... Le lendemain, ils furent renvoyés tous les deux. Le même jour, tous les frères qui s'étaient laissés entraîner demandèrent pardon en présence de toute la communauté et témoignèrent un grand repentir de leur faute. Et pourtant, il faut le dire, de tous ceux qui avaient signé la pétition, il n'en est que deux qui aient persévéré dans leur vocation; tous les autres ont abandonné leur saint état et sont sortis de l'institut.

La perversité, l'endurcissement et l'aveuglement des deux frères qui persistèrent dans leur insubordination, et qui furent renvoyés de l'institut, ont de quoi étonner, et l'on se demandera peut-être comment ils en étaient venus là. Ces deux frères,

ainsi que la plupart des autres qu'ils avaient entraînés et qui perdirent plus tard leur vocation, étaient des sujets capables : pendant longtemps ils avaient fait la consolation du pieux fondateur et l'édification de leurs frères par leur piété, par leur zèle pour l'instruction chrétienne des enfants et par leur attachement à leur vocation. La cause unique de leur ruine fut l'infraction des règles concernant les rapports avec les séculiers. Ces frères étaient de ceux qui, l'année d'auparavant, s'étaient attiré une sévère réprimande pour des sorties et des visites trop fréquentes. Ces rapports avec le monde, ces visites, même entre confrères, trop souvent répétées, affaiblirent insensiblement leur piété, le zèle de leur perfection, leur firent perdre le goût de la prière, l'amour de leur état et l'esprit religieux. Sans s'en apercevoir, ces frères prirent les défauts des personnes qu'ils fréquentaient ; leurs pensées et leurs sentiments devinrent tout séculiers, leurs actions et leur conduite toutes mondaines. Faut-il s'étonner après cela qu'ils répugnassent tant à prendre les bas de drap ? Lorsqu'on a perdu l'esprit religieux, lorsqu'on est dégoûté de son état et que l'on n'en pratique plus les vertus, comment se résoudre à en porter les livrées ? *Un abîme appelle un autre abîme*, dit le prophète. Les premiers écarts de ces frères ne furent que des fautes légères, mais qui en amenèrent de plus graves, et ces dernières les précipitèrent dans l'insubordination, dans l'aveuglement, dans l'endurcissement et dans tous les scandales que nous venons de décrire. « Pour un religieux les rapports, même nécessaires, avec le monde, disait le Père Champagnat, ne sont jamais sans danger ; ils sont un des plus grands écueils de la vie religieuse. C'est par ces rapports que l'esprit religieux sort des communautés et que celui du monde y entre pour y introduire avec lui toutes sortes d'abus et de vices. C'est dans ces rapports que les amitiés et les liaisons dangereuses se contractent, que le cœur se dissipe, que l'esprit se remplit d'idées mondaines et que le temps et la dévotion se perdent. » C'est la conviction profonde qu'il

avait de cette vérité qui lui a fait tracer ces règles si prudentes et si sages touchant les rapports des frères avec les personnes du dehors. En expliquant ces règles, auxquelles il tenait d'une manière particulière, il répétait sans cesse : « Soyez-y fidèles, si vous voulez conserver l'esprit de votre état et votre vocation, car vous ne pouvez les transgresser sans vous exposer à perdre l'un et l'autre. » Il est un fait que nous devons constater ici et qui confirme le sentiment du pieux fondateur : c'est que, parmi les frères directeurs qui jusqu'à ce jour ont eu le malheur de perdre leur vocation, il y en a plus des quatre cinquièmes dont l'apostasie n'eut d'autre cause que la transgression de ces règles.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

L'institut continue à prospérer. Le Père Champagnat fait des démarches pour obtenir du gouvernement l'autorisation des frères. Les événements de 1830 empêchent la conclusion de cette affaire. Confiance et sécurité du Père Champagnat. Il rassure les frères. Visite domiciliaire à la maison mère. L'établissement de Feurs est supprimé. Fondation de celui de la Côte-Saint-André.

La commotion dont nous venons de parler n'eut aucun effet extérieur et n'arrêta pas les progrès de l'institut : il continua à recevoir des sujets et à établir de nouvelles écoles. Cette année (1829), on fonda deux maisons : celle de Millery et celle de Feurs. L'autorité supérieure du département de la Loire, qui avait toujours été bienveillante pour l'institut, lui donna à cette époque un témoignage